

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 16 décembre 2021 à 18h30
à l'Espace Cours

- **ORDRE DU JOUR** -

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
du Conseil Municipal du 18 novembre 2021

COMMUNICATION DE DÉCISIONS

➤ **A l'Etablissement de tarifs (alinéa 2) :**

N°2021/295 De fixer le prix de vente de 80 magnets du Musée de l'Image reproduisant une œuvre du musée Niépce de Chalons-sur-Saône, prêtée dans le cadre de l'exposition « Suivez-moi jeune homme », afin d'en assurer la vente à prix coûtant à la société des Amis du musée Niépce

➤ **A l'Etablissement de marchés à procédure adaptée (alinéa 4) :**

N°2021/211 De passer des avenants à des marchés de travaux de l'opération de réhabilitation d'une ancienne billetterie en Atelier Jean-Paul MARCHAL avec les sociétés suivants : ZOZIK Père et Fils / Menuiserie HOUILLON / GONSOLIN / EC ELECTRICITE / MGI CHAUFFAGE / CARRELAGES ET DECO / KELDECO

N°2021/284 D'attribuer la commande de prestation de restauration d'un deuxième recueil de dessins constitué par Henri PERROUT, au groupement Agnès Vallet – Gabrielle Vergnoux.

N°2021/289 De passer un contrat avec la société LOGITUD pour assurer la maintenance du logiciel « suffrage Web » utilisé par le service Elections pour la mise à jour des listes électorales des bureaux de vote.

N°2021/291 De passer commande pour la création d'un escalier d'accès entre le city-stade situé près du Gymnase Luc Escande, et l'école Gaston Rimey, avec la société BOUGEL PAYSAGE.

N°2021/292 D'approuver le contrat passé à titre gratuit avec la Société AGORASTORE, plateforme de vente aux enchères sur internet de matériels reformés, permettant de sécuriser la procédure de ventes réalisées par la Ville, pour une période d'un an renouvelable trois fois.

N°2021/293 D'approuver l'achat d'un véhicule de marque Ford type transit auprès de l'UGAP pour le service Cadre de Vie.

N°2021/294 D'approuver le marché pour l'entretien, maintenance et dépannage du parc ascenseurs, monte-charges et élévateurs avec la SARL LTBO Ascenseurs :

- la maintenance préventive
- pour la maintenance corrective

N°2021/299 De passer commande pour le remplacement d'éclairage existant de la Halle des Sports par des éclairages LEDS avec la société CITEOS BOIRONS SAS.

N°2021/290 De passer commande pour le nouveau lieu culturel de conservation et de valorisation du patrimoine d'une mission de contrôle technique avec la société BUREAU VERITAS.

- N°2021/300 De passer commande pour la mission d'études géotechniques concernant le nouveau lieu culturel de conservation et de valorisation du patrimoine avec la société GINCER CEBTP.
- N°2021/302 De passer commande pour la reconstitution d'une partie de la margelle délimitant l'ancien plan d'eau au pied du Château avec la société SEBELER SARL.
- **A l'Etablissement de conventions de louage ou de mise à disposition de locaux ou de biens (alinéa 5) :**
- N°2021/239 D'approuver la conclusion d'une convention entre la Ville d'Epinal et l'Association Entreprises Collectivités Territoriales Insertion (ECTI) pour la mise à disposition d'un local à titre gracieux au 1 place d'Avrinsart.
- N°2021/275 D'approuver la conclusion d'un avenant au contrat de bail dérogatoire entre la Ville d'Epinal et la Société AGDIM pour la mise en location complémentaire d'une pièce de 26 m² pour le Centre de vaccination à titre gratuit.
- N°2021/285 D'approuver la conclusion d'un contrat de location entre la Ville d'Epinal et la Société Collectif des Corvées, dans le cadre de l'organisation du festival « les Imaginales », pour la location par la Ville d'une cellule commerciale sise Galerie Saint-Nicolas durant la période du festival, afin de permettre de disposer d'un lieu de stockage.
- N°2021/287 D'approuver la conclusion d'une convention d'occupation entre la ville d'Epinal et l'OPHAE pour la mise à disposition d'un local de stockage situé 1 bis rue Christophe Denis pour le service Cadre de Vie.
- N°2021/297 De signer une convention de prêt d'œuvres avec M. Mercurio CASILLAS LOPEZ dans le cadre de l'exposition « Posada, un génie de la gravure » qui sera présentée au Musée de l'Image du 5 février au 18 septembre 2022.
- **A l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4.600 € (alinéa 10°) :**
- N°2021/298 D'approuver la vente d'un pont élévateur réformé au profit de Monsieur Michel DEHLINGER.

PÔLE RESSOURCES

1 - DIRECTION FINANCIERE

1.1 – Décision modificative

Le Conseil Municipal est amené à approuver la Décision modificative concernant le Budget Principal.

1.2 – Remise gracieuse

Le Conseil Municipal est appelé à approuver la remise gracieuse des loyers concernant les locataires impactés par la crise sanitaire.

1.3 – Budget primitif 2022

Le Conseil municipal est appelé à approuver le budget primitif 2022.

1.4 – Provisions :

1.4.1 – Constitution de provisions

Le Conseil Municipal est amené à adopter les principes constituant les provisions pour risque.

1.4.2 – Constitution de provisions pour risque

Le Conseil Municipal est amené à constituer, à partir du Budget 2022, des provisions.

1.5 – Fixation des durées des amortissements des immobilisations

Le Conseil Municipal est amené à abroger la délibération en date de 27/01/1996 et de la remplacer par cette nouvelle délibération fixant des durées d'amortissements.

2 - POLE VILLE EDUCATIVE ET SPORTIVE

2.1 – Convention de subventionnement relatif au projet alimentaire territorial

Le Conseil Municipal est amené à approuver la convention de reversement qui lie le PETR Epinal Cœur des Vosges et la Ville d'Epinal pour obtenir la subvention au titre de l'Appel à Projets « Renforcer la dynamique des projets alimentaires territoriaux (PAT) et accompagner la mise en œuvre des actions sur les territoires » émanant du Plan de relance de l'État.

2.2 – Organisation de la Bourse aux permis de conduire

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le règlement de l'opération Bourse aux Permis de conduire ainsi que les conventions liant la Ville, les bénéficiaires et les auto-écoles participantes.

2.3 – Convention d'objectifs avec la Société Coopérative d'intérêt collectif – Office départemental des centres de vacances et de loisirs pour l'année civile 2022

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif – Office Départemental des Centres de Vacances et de Loisirs précisant les prix de journée des classes nature 2022

2.4 – Versement d'une subvention pour les colonies de vacances (Toussaint 2021)

Le Conseil Municipal est amené à approuver le versement d'une subvention aux organismes mettant en place des séjours pour les vacances de la Toussaint 2021.

2.5 – Prise en charge des frais de déplacement des membres du Conseil des Jeunes à l'Assemblée Nationale

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le principe de la prise en charge des frais de déplacements et de restauration relatifs aux activités menées dans le cadre du Conseil des jeunes.

3 - POLE VILLE VERTE, ATTRACTIVE ET DE PROXIMITE

3.1 – Approbation du périmètre du site patrimonial remarquable

Le Conseil Municipal est amené à approuver le périmètre du Site Patrimonial Remarquable établissant des prescriptions relatives à la qualité architecturale des constructions neuves ou existantes.

3.2 – Acquisition d’une emprise foncière située rue de Bitola

Le Conseil Municipal est amené à approuver, pour la réalisation d’aménagements publics dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Bitola/Champbeauvert, le principe d’acquisition par la Ville d’Epinal d’une emprise d’environ 7 020 m² à détacher des parcelles cadastrées AM 308, AM 319, AM 672p et AM 678p située Rue de Bitola à Epinal.

3.3 – Avenant relatif au marché du mobilier urbain publicitaire

Le Conseil Municipal est amené à approuver les avenants entre la Ville d’Epinal et l’entreprise JC Decaux concernant le marché de mise à disposition, pose et entretien de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires et la convention d’occupation du domaine public pour les panneaux d’affichages.

3.4 – Modification des conditions de la vente du 1 Place des Vosges

Le Conseil Municipal est amené à modifier les termes de la délibération du 15 février 2018 et de diviser la vente l’immeuble sis à l’angle du 1 Place des Vosges et du 15 rue du 170^{ème} RI en deux lots.

4 – PÔLE VILLE DES SOLIDARITÉS

4.1 – Convention pluriannuelle d’objectifs avec la régie des quartiers d’Epinal

Le Conseil Municipal est amené à approuver la convention pluriannuelle d’objectifs avec la Régie des Quartiers d’Épinal, pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

4.2 – Révision de la convention pour le financement d’un poste d’animateur avec l’association de gestion des centres sociaux spinaliens dans le cadre de la suppression du FONJEP

Le Conseil Municipal est amené à approuver la convention pour le financement d’un poste d’animateur avec l’Association de Gestion des Centres Sociaux Spinaliens (AGC2S) et d’approuver la décision modificative afférente.

5 – PÔLE VILLE DE CULTURE

5.1 – Subvention à l’Association des Concerts classiques d’Epinal

Le Conseil Municipal est amené à approuver une subvention exceptionnelle d’accompagnement à l’association Les Concerts Classiques d’Epinal.

6 – PÔLE TECHNIQUE

6.1 – Convention relative à l’enfouissement de réseaux dans la rue des Soupirs avec la société Orange

Le Conseil Municipal est amené à approuver une convention pour l’enfouissement des réseaux de télécommunication électronique, réalisé en collaboration avec la société Orange, pour la rue des Soupirs dans sa section comprise entre le faubourg d’Ambrail et la rue des Corvées.

7 – DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

7.1 – Rapports d'activité 2020

7.1.1 - Délégation de service public relative au chauffage urbain

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2020 de la délégation de service public relatif à l'exploitation du chauffage urbain transmis par la société E2E.

7.1.2 – Marché public des installations thermiques et aérauliques

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2020 du titulaire du marché public relatif aux installations thermiques et aérauliques transmis par la société ENGIE-Cofely.

7.1.3 – Délégation de service public relative au réseau de gaz urbain

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2020 de la délégation de service public relatif à l'exploitation du réseau de gaz urbain transmis par la société GrDF.

7.1.4 – Marché public de l'éclairage public

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2020 du titulaire du marché public relatif à l'éclairage public transmis par la société INEO.

7.1.5 – Délégation de service public relative au stationnement payant

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2020 de la délégation de service public relatif à l'exploitation du stationnement payant transmis par la société Q-PARK.

7.1.6 – Marché public de la restauration

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2020-2021 du titulaire du marché public relatif à la restauration transmis par la société ELIOR.

7.1.7 - Délégation de service public relative au crématorium

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2020 de la délégation de service public relatif à l'exploitation du Crématorium transmis par la société OGF.

7.1.8 – Eau

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication d'un rapport relatif au prix et à la qualité de l'eau pour l'année 2020 transmis par la société SUEZ.

7.1.9 – Assainissement

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication d'un rapport relatif au prix et à la qualité de l'assainissement pour l'année 2020 transmis par la société SUEZ.

7.1.10 – Concession relative au réseau d'électricité (SDEV)

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2020 de l'exploitation du service public du réseau électrique transmis par le SDEV.

7.1.11 – Déchets

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication d'un rapport relatif au prix et à la qualité du service de gestion des déchets pour l'année 2020 transmis par le SICOVAD.

7.1.12 - SEM Palace

Le Conseil Municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'activité de l'année 2020 relatif à la gestion des Cinés Palace par la Société d'Économie Mixte Palace.

8 - DIRECTION RESSOURCES HUMAINES

8.1 – Convention pour la médecine préventive

Le Conseil Municipal est appelé à approuver 3 conventions relatives à la mise en place d'une prestation réglementaire de médecine préventive avec le Centre de gestion des Vosges.

8.2 – Mandat spécial

Le Conseil Municipal est appelé à approuver les dépenses exposées par les élus dans le cadre d'un mandat spécial et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à ce dossier.